



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

CTN ÉQUIPEMENT

Montreuil, le 1^{er} juin 2017

SOUS-TRAITANCE

DE VÉRITABLES MÉTIERS POUR DE VÉRITABLES MISSIONS !

**La montée jour après jour
de la sous-traitance coupe
nombre d'agents de leurs
missions premières.
Outre la mise à mal des
collectifs de travail, ce
sont les savoir-faire qui
sont visés, les gestes
métiers. L'ensemble des
métiers de l'Équipement,
l'ensemble des collègues
sont impactés par la
politique menée par la
Direction.**

La CGT ne cesse d'interpeller la Direction dans toutes les instances qu'elles soient locales, régionales ou nationales sur l'état actuel des fonctions Equipement et du risque qu'elle prend à étendre toujours plus sa politique de privatisation. Les constats sont légion, partout **la sous-traitance** augmente, la formation est en danger, la sécurité est trop souvent mise au second plan.

Les cheminots sont confrontés sans cesse à des difficultés qui sont, pour une grande partie, issues des restructurations successives qui ont eu comme répercussions, éloignement des cheminots des centres de décisions, des centres de formation, des collectifs de travail. C'est l'essence même de nos métiers qui est mise à mal, nombre d'agents se retrouvent dans l'incapacité pour faire respecter les règles métiers et sécurité.

Le constat là aussi est préoccupant, les formations prennent du retard, ou alors sont revues à « la baisse » comme c'est le cas par exemple pour des jeunes agents du SEG qui verront leurs formations ne leur donner accès qu'aux travaux dans l'immédiat, plus au métier d'agent de maintenance SE dans sa globalité.

Les plus jeunes d'entre eux sont mis en danger par leur manque de formation, d'expérience normalement acquise au cours des premières années dans les collectifs de travail. Le transfert des savoir-faire ou encore l'utilisation des technologies liées au métier ne se fait plus aussi automatiquement qu'auparavant.

Pour la CGT, **la formation** doit être continue, elle doit être mise en application sur le terrain, afin de continuer à tenir à flot toutes les connaissances requises pour exercer pleinement les missions de service public qui incombent aux agents de l'Équipement.

Il y a nécessité qu'une analyse des conséquences de la fermeture des centres de formation soit réalisée. Celle-ci a engendré une forte diminution de l'offre de formation pour les agents. Il est nécessaire d'augmenter le nombre d'heures de formation surtout pour les métiers dits « à risque ». Cela passera par le maintien des écoles existantes et la réouverture de nouvelles.

La sécurité des circulations et des personnels passera par le respect de la réglementation déjà existante, des règles de sécurité qui ont fait leurs preuves. Pour cela, la sécurité doit revenir au cœur des préoccupations.

Cependant, il apparaît que les mesures actuellement prises par la Direction ne soient pas à la hauteur de ces enjeux. C'est en ce sens que nous portons partout la revendication demandant l'arrêt immédiat du « travail agent seul » qui, pour la CGT, doit être étendu à l'ensemble du territoire, par des décisions locales, comme c'est déjà le cas actuellement sur 2 établissements parisiens.

Les trop nombreux accidents survenus ces derniers mois démontrent la légitimité de notre demande. La Direction doit prendre ses responsabilités. L'accident mortel survenu en fin d'année 2016 doit être le dernier.

Aujourd'hui, les consignes de sécurité ne sont pas respectées, les agents méconnaissent la réglementation S9 toujours par manque de formation.

La sous-traitance en perpétuelle augmentation pose également son lot de dysfonctionnements. Malfaçons, sécurité non respectée, conditions de travail dégradées, horaires à rallonge sont les maux constants.

Si la Direction se cache derrière des investissements conséquents après des années de disette et de mise au régime forcé des renouvellements des infrastructures, elle choisit maintenant l'externalisation des travaux pour contourner les cheminots et leur savoir-faire pourtant largement reconnu.

Pourtant, les sorties d'astreinte sont en augmentation importante dans la période, permettant le plus souvent soit des rattrapages suite à des malfaçons, soit pire encore par un détournement de celles-ci, à la réalisation dans les temps des travaux.

Les annonces de la Direction envisageant de faire disparaître 1 cheminot toutes les 2 heures d'ici 2023, le recours à l'utilisation d'intérimaires dans les territoires de production, qui en 4 ans a augmenté de 472%, l'utilisation de CDD, en augmentation de 195%, s'ajoutant à la suppression depuis 2007 de 25 000 emplois conduisant à une hausse de 36% de la production sur la même période.

Pour la CGT, cette course effrénée doit cesser, le réseau ferré français mérite une tout autre prise en compte. Si les appétits financiers de certains sont en train d'être assouvis, les investissements publics ne sont pas en lien avec le travail effectué.

Seuls des recrutements conséquents, des formations en nombre et adaptées, des moyens techniques à disposition et propriété de la SNCF, une reconnaissance juste des métiers..., permettront que l'avenir du réseau puisse continuer à être reconnu comme un des tous premiers au monde. Aussi, pour la CGT, le recours à des intérimaires doit être stoppé, car il ne répond à aucun critère.

La CGT continuera à dénoncer, à s'opposer par la mobilisation aux agissements néfastes de la Direction SNCF. C'est tout le sens de la semaine de mobilisations et d'initiatives locales et régionales du 23 au 30 juin 2017 pour défendre et développer le service public ferroviaire et l'entreprise publique SNCF.

